

Journée « Maintien dans l'emploi » Leviers opérationnels et traitement des situations complexes



 **Lieu : CIARUS – 7 rue Finkmatt, 67000
Strasbourg.**

 **Date et Horaires : Mardi 9 septembre 2025
de 9h00 à 17h00.**

 **Le déjeuner et les frais de déplacement sont
pris en charge par l'Anfh Alsace.**



Objectifs de la journée

- Approfondir le cadre juridique du maintien dans l'emploi à travers des situations concrètes.
- Outiller les professionnels pour mettre en œuvre des démarches de maintien dans l'emploi.
- Développer les capacités de coopération et de décision partagée.
- Renforcer l'appropriation de dispositifs comme la PPR, le poste adapté ou le congé de transition professionnelle.



Déroulé pédagogique

- **Introduction & dynamique de groupe**
Accueil des participants, clarification des objectifs de la journée, recueil des attentes.
- **Cadre juridique du maintien dans l'emploi**
Présentation synthétique et interactive des obligations et leviers à mobiliser en situation complexe.
- **Études de cas concrets**
Travaux en sous-groupes autour de situations réelles : inaptitude, refus de reclassement, échec de reclassement.
- **Appropriation des dispositifs de maintien**
Zoom sur la période de préparation au reclassement (PPR), accompagnement RH, plan de maintien dans l'emploi.

- **Témoignages professionnels**
Partage d'expérience croisée entre référent RH et agent accompagné pour illustrer les enjeux terrain.
- **Zoom décret du 22 juillet 2022**
Présentation et mise en pratique des leviers liés à la formation renforcée et la reconversion professionnelle.
- **Synthèse & transfert opérationnel**
Échanges collectifs autour des enseignements clés et des outils transférables dans les établissements.



Programme de la journée

Heure	Séquence	Objectifs pédagogiques
9h00 – 9h30	Accueil et introduction	Poser les objectifs, créer une dynamique de groupe
9h30 – 10h15	Cadrage juridique synthétique du maintien dans l'emploi	Identifier les obligations et leviers de l'employeur
10h15 – 11h00	Cas pratique n°1 - Agent déclaré inapte à son poste	Analyser une situation post-inaptitude, déterminer les actions possibles
11h00 – 11h15	Pause	
11h15 – 12h15	La période de préparation au reclassement (PPR)	Comprendre les conditions, objectifs et mise en œuvre de la PPR
12h15 – 13h15	Déjeuner	
13h15 – 14h00	Cas pratique n°2 – Échec du reclassement / refus de poste	Identifier les obligations de l'employeur, sécuriser le parcours
14h00 – 14h45	Atelier outils RH - Construire un plan de maintien dans l'emploi	Savoir formaliser un plan : accompagnement, suivi, coordination
14h45 – 15h30	Témoignage croisé (réfèrent RH + agent accompagné)	Partager une expérience réelle et ses enseignements
15h30 – 15h45	Pause	
15h45 – 16h30	Focus outil : Le décret du 22 juillet 2022 et la formation renforcée	Identifier les bénéficiaires et savoir activer les leviers formation et reconversion
16h30 – 17h00	Synthèse collective & outils transférables	Identifier les actions à transposer dans son établissement



L'animation de cette journée sera assurée par Florent LE FRAPER DU HELLEN – Consultant en droit de la fonction publique au sein de GERESO.